

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7323289901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7323289901>

Cette annonce a été mise en ligne le **21 mars 2023** sur **Actu.fr**
Pour le département : **29 - FINISTERE**

*SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE
DE L'ATLANTIQUE – S.J.F.A
Société d'Avocats
9, Allée Claude Dervenn, CS 73028 - 29334 QUIMPER
Tél : 02.98.55.40.68*

*BARRALIS
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 3 Rue du 19 mars 1962 – 29000 QUIMPER*

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à QUIMPER du 18 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : BARRALIS

Siège social : 3 Rue du 19 mars 1962 – 29000 QUIMPER

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 5.000 euros

Objet social : La prise de participation dans toutes Sociétés ou groupements quelconques, l'acquisition, la souscription, la gestion de tous titres de Sociétés, de toutes valeurs mobilières et de tous produits de placement ; l'animation et la coordination du groupe constitué par l'ensemble des sociétés dont elle assure le contrôle et, en particulier, la détermination de la politique générale de ce groupe ; toutes prestations de services à ses filiales ou à des entreprises liées ; la création, l'acquisition, la prise à bail ou en gérance libre et l'exploitation de tous

établissements ou entreprises se rattachant à l'une ou à l'autre des activités ci-dessus spécifiées ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement ; le dépôt, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; ainsi que toute opération pouvant se rattacher à cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Toutes cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Morgan BARRALIS, demeurant 79 Route de Brest – 29000 QUIMPER, a été nommé Président.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés QUIMPER.

Pour avis
Le Président

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

